IMPACTS DE LA BAISSE DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE CERTAINES LOCALITÉS RIVERAINES DU SECTEUR OUEST DE LA LAGUNE ÉBRIE (CÔTE D'IVOIRE)

KOFFI KOUADIO JACQUES, Doctorant

ANOH KOUASSI PAUL, Professeur Titulaire

ZRAN GONKANOU MARIUS, Maître Assistant, *zran.marius@yahoo.fr*

Département de Géographie, Université Félix Houphouet Boigny de Cocody

Résumé

La pêche a constitué, pendant très longtemps, la principale activité économique des peuples autochtones riverains du système lagunaire, en Côte d'Ivoire. Cet article met en évidence l'influence de la baisse de la production des ressources aquatiques sur le développement socioéconomique des localités du secteur ouest de la lagune Ebrié, particulièrement dans le département de Dabou. La méthode de collecte de données s'est appuyée sur la recherche documentaire et une enquête de terrain (administration de questionnaires, entretiens semi structurés et observation directe). Les résultats indiquent une baisse de la production avec des prises inférieures à celles effectuées les années antérieures. Cela induit une baisse des revenus avec pour conséquences le ralentissement du développement socioéconomique dans les localités lagunaires du secteur ouest.

Mots clés : *Production halieutique, Lagune Ébrié, Impact, Développement.*

Abstract

Fishing has for a long time been the main economic activity of the indigenous peoples bordering the lagoon system in Côte d'Ivoire. This article highlights the influence of the decline in the production of aquatic resources on the socio-economic development of localities in the western sector of the Ebrié lagoon, particularly in the department of Dabou. The data collection method was based on documentary research and a field survey (administration of questionnaires, semi-structured interviews and direct observation). The results indicate a drop in production with catches lower than those made in previous years. This induces a drop in income with the consequences of slowing socio-economic development in lagoon localities in the western sector.

Keywords: *Fisheries production, Ébrié Lagoon, Impact, Development.*

Introduction

La pêche constitue l'activité de base et la principale source de revenus pour de nombreuses personnes à l'échelle mondiale. En Afrique de l'ouest et du centre, la contribution du secteur de la pêche dans l'économie nationale montre un développement inégal de l'activité de pêche selon les pays. Le pourcentage de la valeur ajoutée dégagée par le secteur pêche dans le PIB

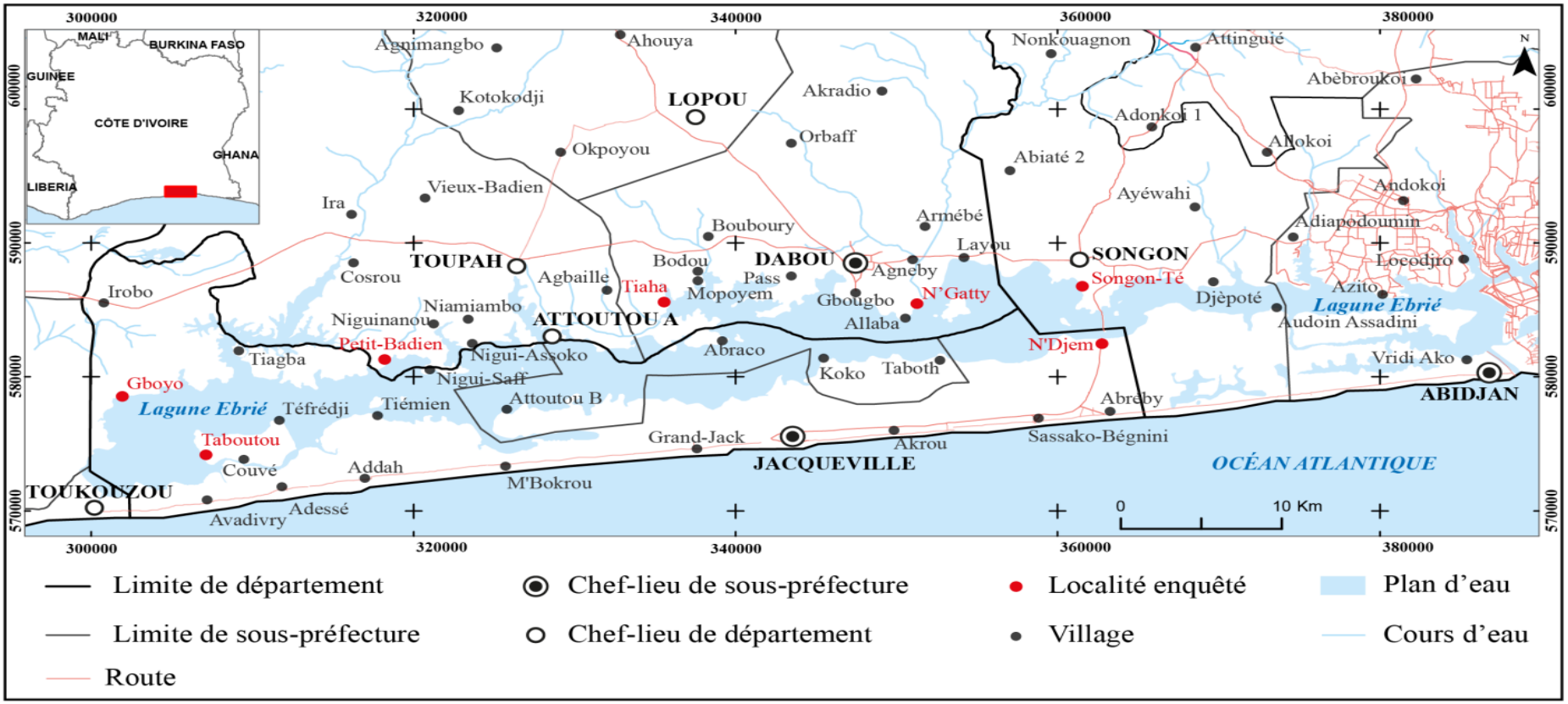
est compris entre 0,4 % (Burkina Faso) et 5,7 % (Gambie). Les pays ayant le plus fort pourcentage sont surtout ceux disposant d'atouts géographiques majeurs (FAO, 2006, p.3). Bien que n'ayant pas une longue tradition, en matière de pêche, l'exploitation des ressources halieutiques, en Côte d'Ivoire, constitue un secteur d'activité dynamique. Les estimations d'emplois directs qui sont évalués à partir des équipages des unités de production donnent 23029 emplois (FAO, 2008, p.7). Or, il est établi qu'un pêcheur fait vivre indirectement 10 personnes, la pêche ayant un fort coefficient de main-d'œuvre. Le poisson est la première source de protéine d'origine animale avec une consommation per capita de 15,9 kg (DPH, 2014, p.5.) En 2014, la production halieutique nationale s'élevait à 79300 tonnes dont 41 158 tonnes pour la pêche artisanale maritime et lagunaire (DPH, 2014, p.20). La pêche constitue, dans certaines régions, un facteur de peuplement, d'aménagement, d'urbanisation et de développement ; elle contribue, de ce fait, à l'amélioration du cadre de vie et de travail des populations. Les impacts de la pêche sur l'économie et la société ivoiriennes sont multiformes et touchent une grande variété d'espaces. De ce fait, l'exploitation des ressources aquatiques apparaît comme un moyen de transformation de l'environnement économique et social (K.P. ANOH, 2007, p. 115). La lagune Ébrié, 140 km de long sur une largeur de 10 km peut être envisagée comme la succession de trois bassins. Avec une superficie importante de 566 km^2 et une abondance en ressources aquatiques, elle a permis, avant les années 70, le développement de la pêche, en Côte d'Ivoire. Le dynamisme de cette activité a eu un impact positif sur le développement des localités riveraines du secteur ouest de la lagune Ébrié. Cependant, K.A. AKA, (2010, p.58) révèle une régression de la production halieutique dans cet espace. Ainsi, les fournitures annuelles du poisson frais sur le marché de Dabou qui était de 3177 tonnes, en 1976, et 1425 tonnes, en 1983 (J.Y. Weigel, 1989) sont passées à 243,92 tonnes de produits frais (poissons et crustacées confondus), en 2008, selon la Direction Départementale de la production Animale et des Ressources Halieutiques de Dabou. En plus, le volume total de poissons à Dabou et à Songon est passé de 136,85 tonnes, en 2005, à 80,91, en 2008, soit une réduction de 41%, en 3 ans. Il en est de même pour le volume de crabe qui est passé de 243,55 tonnes, pour les deux localités, en 2005, à 135,76 tonnes, en 2008, soit une baisse de 44%. Enfin le tonnage de crevettes connait la même chute : 387,2 tonnes, en 2005, à 233,8 tonnes, en 2008. Ce qui correspond à une baisse de 39% (K.A. AKA, 2010, p. 55). Ainsi, se pose la question de savoir comment la baisse de la production des ressources aquatiques impacte-t-elle le développement socioéconomique des localités riveraines du secteur ouest de la lagune Ébrié ?

La présentation des résultats s'articule autour de l'analyse de l'évolution de la production des ressources aquatiques afin de comprendre l'impact de l'activité sur le développement socioéconomique des localités riveraines du secteur ouest de la lagune Ébrié.

1- Matériels et méthodes

1.1 Présentation de l'espace d'étude

Le secteur ouest de lagune Ébrié est l'espace qui part du canal de Vridi (Abidjan) jusqu'au parc national d'Asagny à la limite du département de Grand-Lahou. Elle prend en compte la Sous-préfecture de Songon et la partie sud des départements de Dabou et Jacqueville. Les villages enquêtés appartiennent au département de Dabou : N'gatty, Dabouli et Tiaha (figure 1).



Source: CNTIG, 2012 Conception: KOFFI, 2019 Réalisation: KOUADIO, 2019

***Figure* 1 : Localisation de la zone d'étude**

1.2 Méthode de collecte des données

La présente étude vise à montrer l'impact de la baisse de la production halieutique sur le développement socioéconomique des localités riveraines dans le secteur ouest de la lagune Ebrié. Pour ce faire, notre démarche a d'abord débuté par une recherche documentaire à partir des articles scientifiques, des rapports d'activités (info pêche, INS, MIRAH/ DAP), des thèses et études qui traitent de la pêche et du développement socioéconomique des localités riveraines des plans d'eau. Ensuite, la phase d'entretiens et d'observations. Les entretiens ont été réalisés avec les autorités coutumières (chefs de villages et notables) et administratives (préfets et responsables départementaux des pêches), du 14 au 22 janvier 2018. L'enquête de terrain s'est déroulée du 08 avril 2019 au 30 juin 2019. Quant aux observations, elles ont porté sur la pratique de la pêche et le niveau de développement socioéconomique des localités enquêtées.

Le sondage aléatoire a consisté à identifier toutes les localités de pêche et à retenir celles qui pratiquent la pêche de façon intensive. La quasi-totalité des villages riverains localisés dans le département de Dabou sont, à l'origine, des villages de pêcheurs. Nous avons choisi un certain nombre d'entre eux, pour l'enquête de terrain, en tenant compte de la nécessité de la représentativité. Trois localités de pêcheurs ont été retenues sur plus de 16 que compte le département de Dabou, soit environ les 1/5è du secteur ouest de la lagune Ébrié. Le critère de choix des sites est le dynamisme de l'activité sur le site. Ce critère est évalué sur la base du nombre d'opérateurs économiques, du volume des produits traités et de la masse monétaire générée par l'activité. Ce choix a permis, d'une part, d'identifier toutes les localités de pêche intensive et d'autre part, d'apprécier l'impact de la pêche sur le développement socioéconomique des localités. Sur le terrain, le choix des personnes à interroger s'est fait sur la base d'un sondage par tirage stratifié. Concernant le tirage stratifié, la population-mère étant connue, nous avons constitué des groupes de pêcheurs, de transformatrices-vendeuses, de mareyeurs, de chefs de ménages et tiré les individus à enquêter dans chacun d'eux selon la formule suivante :

$$n = t^2 . \frac{p(1-p)}{e^2} . \frac{N-n}{N-1}$$

N= taille de la population-mère, n= taille de l'échantillon, e=marge d'erreur, t= coefficient de marge et p= proportion des éléments de la population-mère. Le coefficient de marge déduit du taux de coefficient est la fiabilité voulue pour la taille de l'échantillon.

Pour le présent travail, la détermination de la taille de l'échantillon (n) a pris en compte un taux de confiance de 90% correspondant à un coefficient (t) 1.65. Par conséquent, la marge

d'erreur est de 10%, soit e=0,1. La valeur p choisie est la moyenne 0,175, soit 0,226. Enfin, N représente l'effectif de chaque catégorie de la population cible. Le remplacement de « e », « t » et « p » par leurs valeurs respectives, a conduit à la valeur suivante :

$$n = (1{,}65)^2.\frac{0{,}226(0{,}226)}{(0{,}1)^2}.\frac{n-n}{n-1}n = N.\frac{47{,}623059}{N+46{,}623059}n = N.\frac{48}{N+47}$$

Son application numérique a donné les échantillons dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Récapitulatif de la taille de l'échantillon d'enquête

Localités	Pêcheurs
N'gatty	28
Petit Badien	30
Tiaha	34
Total	92

Source : Enquête personnelle, 2019

Notre enquête a porté sur 92 pêcheurs. Nous avons interviewé trois autorités coutumières, trois chefs de villages, et trois gestionnaires des espaces de pêche. A cela s'ajoutent les autorités administratives, notamment les responsables des bureaux de pêches et aquaculture de Dabou.

Ces différentes recherches ont permis d'obtenir des résultats qui sont présentés et discutés dans les sections suivantes.

2- RESULTATS

2.1. Evolution de la production halieutique

La production des ressources aquatiques a connu une évolution importante, de façon générale, en Côte d'Ivoire et, en particulier, dans les localités lagunaires du département de Dabou. Cette évolution de la production s'est faite suivant deux phases particulières.

Première phase : abondance relative de la production

Au cours de cette période, selon les pêcheurs, le volume des captures était acceptable, contrairement à l'étape suivante. Les pêcheurs qui ont connu ces périodes d'abondance, c'est-à-dire ceux ayant entre 20 et 50 ans d'exercice (62 %) affirment que, pendant la saison de pêche favorable, ils pouvaient obtenir 20 à 30 cuvettes de 40 kg de prises en un seul jour. Le tableau ci-après témoigne du niveau des quantités prises à cette époque d'abondance.

Tableau 2 : Répartition des pêcheurs ayant entre 20 et 50 ans d'exercice selon les quantités produites dans le passé

Classes de productions (en Kg)	Effectifs pêcheurs	Proportion en %
De 100 à 300	14	22,58
De 300 à 500	16	25,80
De 500 à 700	18	29,03
De 700 à 1000	9	14,51
1000 et plus	5	8,06
Total	**62**	**100**

Source : Enquête personnelle, 2019

L'analyse du tableau montre que la pêche était une activité très productive, puisque les captures pouvaient aller jusqu'au de-là d'une tonne, pour certains pêcheurs. Le constat est que 29,03 % des pêcheurs obtenait entre 500 à 700 kg et 25,80 %, entre 300 à 500 kg. Comme conséquence immédiate sur le niveau de vie, cette abondance des produits halieutiques a permis le développement socioéconomique des localités riveraines. Cela se traduit dans le paysage par la construction de logements modernes, la mise en place d'équipements socio-collectifs et religieux et l'acquisition du matériel de production.

Deuxième étape : régression de la production

Cette étape de la régression de la production est celle décrite de façon générale dans les lagunes ivoiriennes-concernant l'épuisement des stocks, entre 1980-1982.

La baisse de la production s'est accélérée, depuis la fin des années 1990 jusqu'à nos jours. Deux raisons majeures justifient cette baisse constante des quantités produites.

La première raison, la plus marquante, liée à la reconversion de nombreux pêcheurs en agriculteurs, attirés par la flambée des prix des cultures commerciales (hévéa, palmier à huile, etc.), gage de meilleurs revenus. Le prix de l'hévéa, par exemple, a connu une évolution jusqu'à 900 à 1 000 F CFA le kilogramme. La pêche étant pénible et une activité nocturne dans la plupart des cas, les pêcheurs optent pour l'agriculture. Celle exercée ainsi de façon temporaire. Les forêts sont exploitées de façon intensive. Les pêcheurs devenus agriculteurs affirment qu': « *en matière de pêche, il n'y a pas d'héritage, tandis que les cultures pourront un jour aider leurs descendances, sur des générations* ». Le constat fait, lors de notre enquête de terrain, est que la majorité des pêcheurs autochtones (67,39%) détient des portions de terre déjà mises en valeur pour l'hévéaculture et le palmier à huile.

La deuxième raison est l'utilisation fréquente, dans ces vingt dernières années, des méthodes et engins de pêche prohibés, à cause de leur effet dévastateur sur les stocks d'espèces

halieutiques disponibles. Ces deux raisons expliquent la baisse de la rentabilité de la production des ressources aquatiques illustrée au tableau 3.

Tableau 3 : Statistiques de la production de la production fraîche et fumée de 2007 à 2009

	2007		2008		2009	
Produits (T) (poissons et crustacés)	Frais	Fumés	Frais	Fumés	Frais	Fumés
Total Poisson	45,70	31,80	38,54	27,07	35,36	25,78
Total crustacés	125,0	82,60	107,5	78, 40	105, 5	77, 02

Sources : BAP Dabou, 2010

Ce tableau montre la baisse de la production du poisson et des crustacés entre 2007 et 2009. Hormis ces données issues des services de pêche de Dabou, les pêcheurs interrogés affirment que les captures sont actuellement très décevantes, voire catastrophiques. Les résultats, concernant la production actuelle des pêcheurs enquêtés, sont transcrits dans le tableau 4.

Tableau 4 : Répartition des pêcheurs enquêtés selon les quantités estimatives de ressources produites

Quantité produite aujourd'hui (Kg)	Effectifs des pêcheurs	Proportion en %
Moins de 10	16	17,39
10 à 40	36	39,13
40 à 80	26	28,26
80 à 120	12	13,04
120 à 160	2	2,17
Total	92	100

Source : Enquête personnelle, 2019

Les résultats transcrits dans ce tableau attestent que la pêche est totalement improductive aujourd'hui. Sur le terrain, la majorité des pêcheurs a une prise en dessous de 100 kg/jour, même en période d'abondance. Les captures par effort de pêche de 39,13 % des pêcheurs n'excédant pas 40 kg, 80 kg pour 28,26 % d'entre eux. Ceux qui ont une capture excédant 120 kg sont ceux qui travaillent en équipe, tandis que ceux qui ont moins de 10 Kg par jour sont ceux qui pratiquent la pêche de subsistance. Ainsi, cette baisse drastique de la production des ressources aquatiques a entrainé le ralentissement du développement socioéconomique des localités riveraines de la lagune Ébrié.

2. La pêche : une activité à faible participation au développement socioéconomique des localités riveraines de Dabou.

La quasi-totalité des villages riverains lagunaires se sont développés, grâce aux ressources tirées de la pêche, considérée comme activité principale. Dans les localités lagunaires du département de Dabou, hormis les campements de pêcheurs disséminés sur les bords lagunaires avec une précarité absolue car temporaire. Les campements des étrangers (Béninois, en majorité, et Ghanéens), les localités visitées comprennent des habitations traditionnelles et des habitations modernes vieillissantes. La pêche a, depuis lors, favorisé un impact spatial remarquable dans toutes les localités avec plusieurs habitations de type moderne, comme l'indique la photo 1.

Photo 1 : Habitation d'un pêcheur à Dabouli



(Prise de vue, Koffi Kouadio Paul, 2019).

Sur cette image, on aperçoit un logement construit par un ancien pêcheur de Dabouli, avant les années 1975. Ce fut la première maison moderne bâtie à cette époque. Elle témoigne de l'impact spatial de la pêche dans ce village.

2.1. Baisse significative des revenus des pêcheurs

La baisse de la production des ressources aquatiques influence le revenu des acteurs de la pêche, comme le témoigne le tableau 2.

Tableau 5 : Répartition des pêcheurs enquêtés en fonction de la recette journalière

Recettes journalières (en FCFA)	Nombre de pêcheurs	Proportion en %
Moins de 5000	39	42
5000 à 15000	33	36
16000 à 25000	16	17
26000 à 35000	5	5
Total	**92**	**100**

Source : Enquête personnelle, 2019

L'analyse du tableau indique que 78 % des pêcheurs perçoivent quotidiennement moins de 16 000 F FCA. Contrairement à l'ancienne époque où le revenu minimal était de 50 000 FCFA. On constate ainsi que les revenus se sont amenuisés avec le temps concomitamment à la chute des captures. De ce fait, l'édification des habitations modernes, grâce aux revenus tirés de la pêche parait moins évidente, en raison de la baisse de la production. La baisse des rendements de la pêche ne permet plus aux pêcheurs de construire les habitations de qualité moderne. Les revenus actuels ne servent qu'aux petits entretiens des logements en délabrement et à l'acquisition des équipements (télévision, radio, réfrigérateur et autres). Le taux de construction des habitations a baissé pendant ces dernières années. Sur les 52 pêcheurs interrogés, propriétaires de maisons, 48 soit 92 % ont affirmé avoir bâti leurs maisons avant l'année 2000, comme l'indique le tableau 6.

Tableau 6 : Période de construction des habitations des pêcheurs propriétaires interrogés

Années de construction de la maison	Nombre de pêcheurs ayant bâti une maison	Proportion en %
Jusqu'en 1980	32	61
De 1980 à 1999	16	31
De 2000 à aujourd'hui	4	8
Total	**52**	**100**

Source : Enquête personnelle, 2019

L'enquête a révélé que 56,52 % des pêcheurs sont propriétaires de maisons. Jusqu'en 1980, les revenus de la pêche ont contribué à la construction des maisons en matériaux durables, pour 61 % des pêcheurs.

2.2 Destination des revenus actuels de la pêche

Aujourd'hui, la possibilité de bâtir des maisons modernes se réduit du fait de la baisse des revenus générés. Les revenus permettent uniquement de faire de petits aménagements dans les anciennes habitations et de se doter de quelques équipements individuels, comme le montre le tableau 7.

Tableau 7 : Pêcheurs disposant des services et équipements de base

Localités	Effectif	Abonnement				Equipements individuels							
		Eau		Electricité		Tel	%	Radio	%	Réfrigé-rateur	%	TV	%
		Eff	%	Eff	%								
N'gatty	28	26	93	17	100	27	100	25	88	5	29	18	88
Tiaha	34	31	91,17	34	100	34	100	27	79	8	24	21	68
Dabouli	30	29	97	22	73	30	100	30	100	11	37	22	73
Total	92	86	93	73	79	92	100	82	89	24	26	61	66

Source : Enquête personnelle, 2019

Le tableau 7 montre que le revenu de la pêche sert à payer les factures (93 %), d'électricité (79% de pêcheurs). A défaut de réaliser de gros ouvrages, on assiste à l'acquisition de biens qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie. Notamment les appareils électroménagers qui confèrent un certain confort surtout en milieu rural. La photo 2 donne un aperçu du type d'équipement concerné.

Photo 2 : une parabole indiquant l'abonnement du foyer au réseau de chaines satellitales de Canal plus horizon



(Prise de vue, Koffi Kouadio Paul, 2019).

L'accès aux chaines cryptées suppose l'acquisition d'un appareil récepteur (télévision) et la disponibilité d'une source d'énergie.

2.3. Les infrastructures et équipements socio-collectifs vieillissants

Les villages riverains de la lagune Ebrié dans le département de Dabou sont, pour la majorité, équipés en infrastructures socio-collectifs : écoles, châteaux d'eau, électricité, routes aménagées, centres de santé ruraux équipés, lieux de cultes et quelques marchés ruraux. Ces datent des périodes d'abondance des ressources exploitées. Aujourd'hui les ressources tirées de la pêche ne peuvent plus assurer la création de ces équipements. Les ressources financières

générées par l'activité servent dorénavant, dans la mesure du possible, à la réhabilitation ou l'entretien des biens acquis par le passé. C'est le cas de l'école primaire de Dabouli. D'autres édifices ne bénéficient pas toujours de cette opportunité. L'exemple de la photo 3 en est une illustration patente.

Photo 3 : Un édifice religieux inachevé



(Prise de vue, Koffi Kouadio Paul, 2019).

La construction de ce temple a débuté pendant la période faste de la pêche dans la région avant 2000. La consistance des revenus tirés de la pêche, à cette époque, a permis de bâtir un édifice dont l'achèvement aurait été une source de fierté pour les populations de la localité. Malheureusement, il demeure toujours inachevé du fait de la chute de la manne halieutique.

Discussion

L'impact de l'exploitation halieutique sur le développement socioéconomique est indéniable. L'imbrication de la pêche, dans les économies nationales, favorise cet état de fait. Hormis les actions de développement impulsées par les gouvernants, les acteurs de la filière contribuent aussi à travers de nombreux investissements. Les revenus tirés de leurs différentes activités permettent de jouer pleinement cette partition. Les localités situées dans le secteur ouest de la lagune Ébrié ont connu un essor par le passé dû au dynamisme de la pêche dans cet espace. Elles se sont dotées d'infrastructures et équipements socio-collectifs (routes, eau courante, électricité, lieux de culte, écoles, etc.), grâce aux revenus tirés de la pêche. Selon K.P. ANOH (2007, p.145), les revenus issus de l'exploitation des ressources halieutiques sont destinés à des investissements collectifs (écoles, centres de santé, marchés, lieux de culte etc.) et individuels (habitations et exploitations agricoles). Y. DOSSO (2019, p.281) montre également le rôle de la pêche dans l'aménagement de l'espace à Adiaké, à travers des investissements réalisés par les acteurs de la filière pêche. A Guessabo, les revenus générés par la pêche ont permis à quelques pêcheurs de construire des logements et d'investir dans le

commerce de produits de pêche (I. SAVADOGO, 2020, p. 70). Cela confirme les résultats de D. KOUDOU (2012, p. 180). La baisse de la production halieutique, observée dans cette portion de la lagune Ébrié, est étayée par plusieurs auteurs. Selon J.Y. WEIGEL (1989, p.87), la surexploitation, liée à la pression démographique, est à la base de la chute des captures en milieu lagunaire ivoirien. F. VERDEAUX (1992, p. 130) indique également une surexploitation des stocks ethmaloses en lagune Aby et Ébrié. L'effondrement des stocks induit une diminution des captures, ce qui amenuise les revenus des pêcheurs. Au cours des deux dernières décennies, le revenu des acteurs a considérablement diminué dans notre espace d'étude. La conséquence immédiate est l'abandon par les pêcheurs de certains investissements dans l'activité, au profit de l'agriculture. Cela est confirmé par A.F. VANGA (2005, p.163). Selon lui, au cours de la période 1970-1980, la recette journalière des pêcheurs lacustres de Buyo et Ayamé était estimée en moyenne à 31 000 F CFA pour le poisson, 11 500, F CFA pour le crabe et à 13 500 F CFA, pour la crevette. La baisse des revenus a amené les différents acteurs de la pêche à s'orienter progressivement vers d'autres activités jugées plus rentables, telles que l'hévéaculture et le palmier à huile. Selon KOULAI-DJEDJE (2012, p.112), la durabilité des pêches nécessite la prise de précaution dans le sens d'une gestion des stocks en exploitation

Conclusion

Cette étude met en évidence l'impact de la baisse de la production des ressources aquatiques sur développement socioéconomique des localités riveraines. Les villages lagunaires Ebrié, dans le secteur ouest, ont connu un développement rapide avant les années 2000, grâce aux revenus tirés de la pêche. Après les années 2000, la lagune a connu un appauvrissement en ressources aquatiques qui influence, jusqu'aujourd'hui, l'économie des populations actrices de l'activité. Cette situation s'est suivie de l'incapacité des pêcheurs de maximiser leur profit et participer au développement de leurs localités. Les gains dérisoires, procurés par la pêche, ne servent plus qu'à couvrir les charges familiales et à l'acquisition de quelques équipements individuels. La nécessité de se reconvertir en d'autres activités encore plus rentables s'avère ainsi obligatoire pour ne reléguer la pêche qu'au plan secondaire afin d'éviter la pauvreté. Alors, le développement des cultures de rente, telles que l'hévéaculture, le palmier à huile, prend place dans ces localités. Cette étude met exergue le danger que court le secteur de la pêche lagunaire, qui a longtemps été un moteur essentiel de développement socioéconomique des localités riveraines. Pour pallier ces graves conséquences de la baisse de la production que rencontre l'activité, les mesures de gestion et de contrôle du plan d'eau lagunaire doivent être

mises en exécution pour la protection des ressources. Les autorités étatiques doivent sensibiliser et encourager les pêcheurs à la pratique de l'aquaculture ou l'acadjaculture en lagune.

Références bibliographiques

AKA Kouadio Akou, 2009, « Contribution du transport lagunaire et des activités induites au développement du département de Dabou », *in GEOTROPE*, n° 1, 2010, 14 p.

ANOH Kouassi Paul, 2007, *Pêche, aquaculture et développement en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, 334 p.

DOSSO Yaya, 2019, *Contribution du commerce de poisson à l'aménagement de l'espace à Sassandra et à Adiaké : deux localités du littoral Ouest et Est de la Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan, 352 p.

DPH, 2014, *Annuaire des statistiques des pêches et de l'aquaculture*, Abidjan, 20 p.

FAO, 2008, Vue *générale du secteur des pêches nationales : la République de Côte-d'Ivoire*, Rome, Italie, 43 p.

FAO, 2006, *Evaluation de la contribution du secteur des pêches à l'économie nationale en Afrique de l'ouest et du centre*, Rome, Italie, 25 p.

KOUDOU Dogbo, 2012, *Pêche et développement socioéconomiques : Cas de la Sous-préfecture de Taabo (Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat, Université de Cocody-Abidjan, 352 p.

KOULAI-DJEDJE Edith, 2012, *Exploitation des eaux et développement durable des pêches en lagune Aby*, Thèse de Doctorat, Université de Cocody-Abidjan, 318 p.

VANGA Adja Ferdinand, 2001, *Conséquences socio-économiques de la gestion des ressources naturelles : cas des pêcheries dans les lacs d'Ayamé et de Buyo (Côte d'Ivoire),* Thèse de Doctorat., Univ. Abobo-Adjamé, Abidjan, 201 p.

VERDEAUX François, 1992, « Société de pêcheurs et environnement : savoirs et appropriation du milieu », *in Afrique contemporaine, l'environnement*, n'161, p.124-144

WEIGEL Jean Yves, 1989, *La commercialisation du poisson en pays lagunaire ivoirien*, Etudes et Thèses, ORSTOM, Paris, 138 p.